



République Française

Département du Val d'Oise
COMMUNE DE SURVILLIERS

DELIBÉRATION N°36 - 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SURVILLIERS**

L'an deux mille vingt et un, le premier juin

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé exceptionnellement à la salle des fêtes, Place Dhuicque, sous la présidence de Mme Adeline ROLDAO-MARTINS, Maire.

Etaients Présents : Adeline ROLDAO-MARTINS, Didier WROBLEWSKI, Maryse GUILBERT, François VARLET, Sandrine FILLASTRE, Fabrice LIEGAUX, Nadine RACAULT, Michel RAES, Eric GUEDON, Virginie SARTEUR, Ahmed LAFRIZI, Jean-Jacques BIZERAY, Laurent CARLIER, Josette DAMBREVILLE, Eric SZWEC, Géraldine PEUCHET, Sylvie DUPOUY, Amadou SENE, Annie PANNIER, Anthony ARCIERO, Laëtitia ALAPHILIPPE, Christine SEDE, Djiey Di KAMARA.

Absents représentés : Nélia LECKI donne pouvoir à Adeline ROLDAO-MARTINS
Nelly GICQUEL donne pouvoir à Anthony ARCIERO
Marina CAMAGNA donne pouvoir à Sandrine FILLASTRE
Daniel BENAGOU donne pouvoir à Djiey Di KAMARA

Secrétaire de séance : Michel RAES

Désignation du représentant de la commune au sein de l'APSS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de l'Association des Professionnels de Santé de Survilliers (APSS), mentionnant une catégorie de membres de droits, dont la commune est invitée à faire partie ;

Considérant le financement intégral par des fonds publics, de la construction du bâtiment « Maison de Santé Serge Joly » ;

Considérant que la nouvelle maison de santé pluriprofessionnelle de Survilliers accueille un collège de professionnels de santé, tous membres de l'APSS,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ** :

- **CONSENT** à ce que la commune, en tant que personne morale, soit représentée au sein de l'APSS, en tant que **membre de droit du conseil d'administration**.
- **DESIGNE**, comme représentant, au sein du conseil d'administration de l'APSS :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Adeline ROLDAO-MARTINS	Maryse GUILBERT



Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Adeline ROLDAO-MARTINS

Accusé de réception en préfecture
095-219506045-20210601-36-2021-DE
Date de télétransmission : 28/06/2021
Date de réception préfecture : 28/06/2021